

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## PAYSAGES ET ARCHITECTURES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

T. 02 38 54 08 96  
E. info@ma-cvl.org

Association loi 1901 N°0454015860  
reconnue d'intérêt général  
Organisme formateur enregistré  
sous le N° 24 45 02776 45

44/46 quai Saint-Laurent  
45000 Orléans, France

L'adaptation de nos générations au changement climatique et la protection des générations futures nécessitent un changement urgent du rapport de l'humanité à son environnement, la Terre, support de son existence.

Ce changement de paradigme concerne bien entendu l'architecture et les paysages urbains et suburbains.

La RE2020 régissant l'acte de construire, reconverter, restructurer ou rénover est l'un des outils pour réaliser ce changement de paradigme puisqu'elle intègre les "nouvelles" données climatiques dont les séquences caniculaires.

Cette superfluidité continue de la chaleur lors d'une canicule peut-être assimilée au phénomène de supraconductivité. Pour les paysages et les architectes, cela représente un défi inconnu jusqu'alors.

Nous avons nommé ce phénomène concernant nos paysages, villes et architectures : **Supra-chaleur**.

En conséquence, les paysages et l'architecture vont devoir trouver de nouveaux "réglages" pour faire face à ces dérèglements climatiques exposant différemment chaque territoire et excluant de fait tout solution "clé en main".

En urgence, il nous faut donc réfléchir.

**C'est pourquoi nous avons lancé au printemps 2021 ce projet de recherche "Paysage, architecture et supra-chaleur"** qui s'appuiera sur l'histoire, les expériences, l'observation et la physique du bâtiment pour dessiner des possibles qui, compte tenu de l'extrême urgence, doivent être applicables immédiatement et cela sans reposer sur d'hypothétiques ruptures technologiques.



Depuis la conférence introductive “Hospitalité vigoureuse” donnée en octobre 2021, nous avons organisé les premières rencontres de réflexion, débuté les recherches pour constituer un panorama historique, rassemblé des références et aussi confirmé trois constats :

- En ville, cette supra-chaleur est fortement accentuée par ce que l'on nomme llot de Chaleur Urbain (ICU) dont les multiples facteurs, sont tous la conséquence d'une conception totalement inadaptée de la ville et de ses architectures pour garantir un climat confortable aux habitants. Et cela malgré les mises en garde répétées des architectes et urbanistes depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.
- La supra-chaleur est un défi pour l'architecture tant cette caractéristique physique d'un fluide thermique chaud continu sur plusieurs jours interroge comme cela n'a jamais été, la physique du bâtiment, la conception architecturale et l'emploi de matériau.
- Avec le principe de forêts urbaines se pose au moins une question : Qu'est-ce qui doit former “corridors” et “coulées” ; l'eau, la flore, la faune ou le bâti ?